



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Brésil

Question écrite n° 93295

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des enfants brésiliens dont beaucoup sont victimes de violences. Il le remercie des précisions qu'il pourra lui apporter sur les actions que la France compte engager en vue de remédier à cette situation et d'améliorer le sort des enfants brésiliens.

Texte de la réponse

La France, qui est partie à la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, suit avec une grande attention cette question à travers le monde. Au Brésil, notre pays apporte son soutien à plusieurs projets dont l'objectif est d'améliorer, en particulier, la situation des enfants des rues et, en général, celle des jeunes en situation vulnérable. La France participe ainsi à plusieurs initiatives s'inscrivant dans le cadre de financements communautaires, pour une valeur totale de près d'un million d'euros. À titre d'exemple, l'un de ces projets concerne un centre d'hébergement pour adolescents en grande difficulté dans l'État du Cearà ; un autre vise à soutenir un programme d'aide à des jeunes femmes dans l'État de Rio. En outre, le thème de la protection de l'enfance fait l'objet d'échanges réguliers menés entre nos deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93295

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4578

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6449